



## Communiqué de presse

---

Paris, le 30 juillet 2021

### Résultats des tests de résistance 2021 menés par l'ABE et la BCE

L'Autorité bancaire européenne (ABE) a lancé le 29 janvier 2021 un test de résistance qui a porté sur les 50 groupes bancaires européens les plus importants, dont 38 groupes sous la supervision directe de la Banque centrale européenne (BCE), et couvrant environ 70% des actifs du système bancaire européen. En parallèle, la BCE a lancé le même jour un test de résistance complémentaire pour 51 autres banques qu'elle supervise directement.

L'objectif de ces tests est d'évaluer la capacité de résistance des grands groupes bancaires européens face à des chocs macroéconomiques et financiers très défavorables afin de s'assurer qu'ils disposent d'un niveau de fonds propres suffisant. Dans les deux cas, l'ABE et la BCE ont eu recours aux mêmes scénarios et à la même méthodologie.

7 banques françaises ont été concernées par l'exercice mené par l'ABE : BNP Paribas, Groupe BPCE, Groupe Crédit Agricole, Groupe Crédit Mutuel, HSBC Continental Europe, La Banque Postale et Société Générale. 4 établissements français ont participé au test complémentaire conduit par la BCE : Bpifrance, CRH, RCI Banque et SFIL.

Les résultats définitifs sont publiés ce jour par l'ABE et la BCE sur leurs sites internet :

[Lien publication ABE](#)

[Lien publication BCE](#)

Les résultats de ces tests de résistance permettent de confirmer la résilience du système bancaire français sur l'ensemble de l'horizon de l'exercice (2021-2023), malgré un scénario macroéconomique et financier particulièrement sévère, envisageant le prolongement de la crise entre 2021 et 2023.

#### À propos de l'ACPR

Adossée à la Banque de France, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) est l'autorité administrative qui contrôle les secteurs de la banque et de l'assurance et veille à la stabilité financière. L'ACPR est également chargée de la protection de la clientèle des établissements contrôlés et assure la mission de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Elle est aussi dotée de pouvoirs de résolution. Les services opérationnels de l'ACPR sont regroupés au sein de son Secrétariat général.

Visitez notre site <https://acpr.banque-france.fr/> et <https://www.abe-infoservice.fr/>

#### Contact Presse :

Unité Communication de l'ACPR - Email : [presse@acpr.banque-france.fr](mailto:presse@acpr.banque-france.fr) - 01 42 44 72 76